

Le très honorable premier ministre nous disait tout à l'heure qu'il n'avait pris connaissance d'aucune crise du logement au Canada, alors que l'honorable ministre des Transports (M. Hellyer) a démissionné justement parce que, à son dire, il y en avait une, que le très honorable premier ministre se refusait à y remédier et que les membres du cabinet ne veulent pas s'en occuper.

Or, il y a contradiction, car si le très honorable premier ministre est convaincu de ce qu'il avance, je l'invite à m'accompagner. Je le conduirai à des endroits, par tout le Canada, où la crise du logement sévit présentement.

Le très honorable premier ministre a beau dire que nous avons construit 200,000 maisons, 197,000 maisons, etc., le fait demeure que nous avons, au Canada, 5,500,000 logements, alors que nous y comptons 5,700,000 familles. Cela veut dire qu'il nous manque présentement 200,000, logements. En plus de cela, il y a 500,000 logements qui sont ni plus ni moins que des cabanes, dans lesquelles des familles, des êtres humains, doivent se loger.

Nous pouvons parcourir l'ensemble du Canada, nous pouvons aller dans divers secteurs de Montréal, où nous verrons des gens qui demeurent littéralement dans des cabanes qui ne sauraient convenir à des chiens. Les rats dévorent presque les enfants et le très honorable premier ministre se lève à la Chambre et nous dit bien sérieusement qu'il n'existe pas de crise de logement au Canada. Quand le premier ministre fait une telle déclaration, il agit comme un farceur. Je pourrais le qualifier d'autre chose, mais cela suffit.

Monsieur l'Orateur, il existe 500,000 logements infectes. On se propose, depuis 10 ans, de remplacer les taudis par des maisons salubres et convenables pouvant abriter les hommes, les femmes et les enfants. On oblige les familles de 10 ou 12 personnes à vivre dans des logements à trois chambres, et ce non pas en Égypte, en Chine ou dans la circonscription de Mont-Royal, mais dans les villes de Montréal et de Hull.

Au fait, parlons de la ville de Hull, monsieur l'Orateur. Nous n'avons qu'à regarder de l'autre côté de l'Outaouais pour voir ce qu'on y tolère là-bas. Le député de Hull (M. Isabelle) s'est retiré quand il a entendu parler de sa ville.

Monsieur l'Orateur, le très honorable premier ministre vient de nous dire qu'il n'existe pas de crise du logement au Canada.

Des études sérieuses ont été faites sur le logement par la Conférence canadienne sur le logement, qui a examiné le rapport présenté par «The Federal Task Force on Housing». Or, le 30 janvier, la Conférence canadienne publiait ce qui suit et je cite:

• (3.20 p.m.)

[Traduction]

Le rapport de la Commission fédérale d'étude sur l'habitation n'offre rien de concret pour répondre aux besoins de logement de plus d'un million de familles canadiennes dont le revenu est inférieur à \$5,500 par année.

La Conférence canadienne sur l'habitation l'a bien démontré.

[Français]

Monsieur l'Orateur, le très honorable premier ministre n'a probablement pas lu ce rapport-là.

Je continue la citation:

[Traduction]

Le gouvernement doit se soucier tout d'abord des gens à revenus modestes, qui ont le plus besoin d'habitations.

[Français]

Le très honorable premier ministre n'a aucunement pris connaissance de ce rapport.

Si seulement il a lu le rapport des architectes de ville Mont-Royal, à Montréal, il a dû constater qu'il ne s'agit pas de gens qui gagnent \$5,500 par année et, par conséquent, il n'a pas su apprendre qu'il existait une crise du logement. Pourtant, elle est bel et bien là, cette crise, qu'il l'admette ou non.

Maintenant, quelles étaient les recommandations de cette Commission? J'ai en main une déclaration faite par M. Albert Gagnon, ex-président de l'Association des constructeurs d'habitations du district de Montréal, la suite de toutes ces études. Or, que déclarait cet homme qui s'y connaît en fait de construction et d'habitations? Il disait, entre autres, qu'une augmentation du taux d'intérêt de 1 p. 100 sur une petite maison de \$15,000, pour une période de 25 ans, augmenterait les paiements de \$9 par mois, soit une augmentation de \$108 par année.

Alors, la construction d'une habitation familiale est pratiquement ou quasi impossible dans le moment, parce que l'ouvrier qui gagne \$5,000 ne peut pas acheter sa propre maison.

Monsieur l'Orateur, qu'est-ce que M. Gagnon suggérerait, en respectant la constitution du très honorable premier ministre et la compétence des gouvernements? Voici:

Diminution immédiate du taux d'intérêt pour les prêts consentis par la SCHL à ceux dont le revenu est de \$10,000.00 ou moins par année;

Diminution du taux d'intérêt. Je continue:

abolir la taxe de vente de 11 p. 100 sur les matériaux de construction servant à bâtir des logements;

établir une taxe sur les gains de capitaux, sur les profits provenant de la vente de terrains, afin de décourager la spéculation foncière;